

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 22-016252
Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Service départemental - Val-de-Marne (SDJES)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** Fonds de développement de la vie associative / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** SDJES 94 - FDVA 2 : FONCTIONNEMENT ET INNOVATION 2022 (629)

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: POLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST -

Sigle de l'association : PSP PARIS-EST

Site web: www.pole-sante.fr

1.2 Numéro Siret : 85033025900019

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W942006769

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:

–
188 grande rue Charles de Gaulle

Code postal: 94130

Commune: Nogent-sur-Marne

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

188 GRANDE RUE CHARLES DE GAUL

Code postal: 94130

Commune: NOGENT SUR MARNE

FRANCE

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: REVELLAT

Prénom: Evelyne

Fonction: Présidente

Téléphone: 0660477164

Courriel: evelyne.revellat@pole-sante.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: REVELLAT

Prénom: Evelyne

Fonction: Présidente

Téléphone: 0660477164

Courriel: evelyne.revellat@pole-sante.fr

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

oui non

Si oui, merci de préciser :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel:

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

oui non

3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui non

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin : 0

- masculin : 0

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	25
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	3
dont nombre d'emplois aidés :	3
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	1
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	25

5. Budget de l'association

Voir le document « PSPPE_Pr??visionnel_2021.pdf »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Exercice (début): 2022

Intitulé : VERBATIM de la bien traitance

Objectifs : PSPPE souhaite prévenir les risques de carence de bientraitance (prévention de la maltraitance) des aidés par les proches aidants. Ces risques sont liés essentiellement à l'absence d'expérience et de formation. En utilisant un jeu éducatif comme le « Verbatim de la Bien Traitance » (VBT), PSPPE veut soutenir chaque aidant et optimiser les relations entre les aidés et leurs aidants proches. VBT se veut préventif pour ne pas reproduire le risque de maltraitance.

Verbatim (VBT) est un jeu de la bientraitance pour proches aidants au bénéfice des personnes aidées. Il propose un parcours pédagogique digital interactif avec des mises en situations réelles répondant aux interrogations des aidants dans situations qui peuvent rapidement devenir critiques avec un proche fragilisé par la perte d'autonomie. Son développement est en phase finale et il est en phase de déploiement.

Notre démarche humaniste vise 2 objectifs :

- L'amélioration de la qualité de vie personnelle de l'aidant et de l'aidé,
- Le retour ou maintien à l'emploi, notamment pour les aidants actifs.

Vocation du Verbatim est venue du constat suivant :

- Apporter une réponse à la mission des départements face à une demande croissante des jeunes aidants et des proches aidants,
 - Apporter une réponse pour les employeurs, les collectivités, les établissements de santé pour soutenir leurs collaborateurs et les conséquences de désinsertion professionnelle,
 - Etre décliné selon le type de public visé :
 - pour les proches accompagnants des proches atteints de pathologies neuro-évolutives,
 - pour les jeunes aidants s'occupant d'un parent en difficulté,
 - pour des parents s'occupant d'enfants handicapés.
- Une offre de prestations de services et de formations pour les aidants quasi inexistante
- Peu de concurrence en la matière
- La sollicitation des aidants venant nous voir spontanément pour que nous les aidions à faire face à leur stress lié à leur situation. Souvent nous accompagnons des binômes aidants/aidés pour les aider dans leur relation l'un à l'autre et en améliorant leur qualité de vie.

Notre structure contribue à rompre l'isolement social, la technologie digitale innovante de Verbatim rendra notre action encore plus efficace. Le contexte sanitaire nous a prouvé qu'un dispositif digital rendra notre mission d'accompagnement, auprès des personnes fragilisées, plus impactante en leur permettant de rester en lien avec nous malgré l'isolement forcé dans lequel elles se sont retrouvées. Les aidants sont des personnes fragilisées par le surcroît de responsabilités qu'elles doivent assumer quotidiennement. Les périodes de confinement les ont encore plus fragilisées par manque de soutien et d'échanges. Notre objectif est de leur permettre de garder le lien avec des professionnels ressources permettant de lier l'innovation à l'humain.

Préserver le lien social fait partie de notre mission, dans ce sens le Verbatim s'intègre parfaitement bien à l'activité de PSPPE par l'esprit collaboratif, le côté scientifique et expérientiel.

- VBT est participatif (plateforme Web et fonctionnalités) pour permettre à un maximum de personnes de

partager leurs expériences et de s'entraider. Ce jeu est centré sur l'utilisateur et sa pratique quotidienne ne demande qu'à être développée dans le cadre de l'enseignement à la bientraitance.

Cette approche se traduit par :

- Une immersion digitalisée dans la réalité quotidienne de l'aide
- Une éducation par le jeu = quiz sur les 500+ événements (à date) qui font le quotidien, du projet HOPES et l'expérience de l'Association
- La formation personnalisée et pratique (« problème – solution » avec une structuration s'appuyant sur le vécu), en mobilité (à l'endroit et au moment où le bénéficiaire le souhaite) et avec la sémantique des personnes aidées
- Le partage de connaissance et d'expérience entre aidants familiaux et/ou personnes âgées et/ou de professionnels de terrain (retour d'expérience).

Ce jeu focalise sur les événements de fragilisation à l'origine du risque de maltraitance et utilise des contenus issus de l'expérience terrain et validés par des « experts métier » (Pr Moulias / « Fédération 3977 »). Il est structuré par des lieux (dans / hors du domicile, ..., la chambre / la SdB, ...), des situations (hygiène intime), des comportements (dirigiste) et de langage « à risque » (« Tu dois mettre tes couches ! » plutôt que « As-tu pensé aux protections ? »).

Description : Cette application digitale éducative est un parcours pédagogique interactif qui se joue seul ou en communauté, qui apporte des réponses instantanées à des situations concrètes, pratiques, quotidiennes.

Verbatim est une application qui donne aux proches aidants (ou aidants familiaux) la possibilité de se mettre virtuellement en situations concrètes et pratiques, situations réelles du quotidien, et d'apprendre ainsi la manière dont se comporter et agir, savoir ce qu'il faut dire et faire pour être bien-traitant. VBT est un parcours pédagogique dans l'aide. Il est destiné aux proches aidants qui par manque d'expérience ne savent pas (toujours) comment bien-être, bien-faire et bien-dire, comment se comporter pour rester bien traitants avec des proches fragilisés.

Le jeu propose certaines thématiques qui permettent d'aller à un niveau supérieur dans une arborescence, vers des lieux, des comportements, des situations, puis des objets. Autour de ces objets, sont proposés une série : quiz / QCM / solutions / « Pour en avoir plus » et orienter l'utilisateur vers des documents sources qui valorisent les actions des partenaires du jeu, notamment les institutions publiques et partenaires sociaux. Le site du Centre National de Solidarité pour l'Autonomie étant un site de référence pour toutes les questions liées au vieillissement.

Le VBT comporte plusieurs modules « quiz » sur la bientraitance ou de la maltraitance :

- Quiz des situations de la vie quotidienne à risque de maltraitance
- Quiz sur les comportements bien/maltraitants
- Quiz des lieux de vie à risque de maltraitance
- Quiz sur le langage « Mots, expressions et interjections bien/maltraitants »

A un niveau supérieur de difficulté, on obtient le croisement comportement à risque dans un lieu à risque.

VBT* est structuré en 4 thèmes : les situations / les comportements / les lieux / la communication dans la relation aidé(e) – aidant).

Technologiquement, VBT est un « serious game » pour une formation personnalisable, en présentiel comme en mobilité, via une application (multiformat et support), le rendant participatif et interactif.

Si VBT est destiné aux proches aidants, il est bénéfique aux personnes aidées et pour la qualité de l'aide / prévention de la perte d'autonomie.

VBT permet de jouer seul(e) ou en communauté d'aidants, une fois ou de manière répétée et constructive, et en situation avec la personne aidée.

Avec l'expérience de PSPPE et le soutien de la Région IdF, VBT finalisera quatre versions différentes sur le fonds à destination des :

- personnes vieillissantes,
- personnes atteintes de maladies neuro-évolutives,
- personnes atteintes de handicap cognitif, physique,
- aidants professionnels pour tous les types des aidés.

□ Pourquoi avons-nous choisi ce produit dispositif ?

L'origine du projet remonte à 2008 quand la Présidente de l'Association, Evelyne Revellat a été elle-même confrontée au fait d'aider sa mère. Il en est de même pour le Dr Christian Schoen obligé d'aider sa mère devenue dépendante.

Ce besoin a été complété par un projet européen (« Ambient Assisted Living ») sur la question du bien vieillir à domicile.

En pièce annexe les règles du Jeu.

Type du projet : Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Bénéficiaires :

- Statut: Familles
- Tranche d'âge: Toutes tranches d'âge
- Genre: Mixte
- Nombre: 100
- Commentaire: Le Verbatim cible les proches aidants et, tout particulièrement, les jeunes aidants et les proches aidants actifs.

L'aidant a peu de disponibilité pour lui-même, n'a plus de loisir, coincé dans une vie où il ne voit pas de solutions extérieures, ou ne sait pas où en rechercher.

Description du marché (qualitative et quantitative), cible de clientèle et état du marché :

1/ Les proches aidants actifs :

Les proches aidants actifs représentent 20% des salariés chez un employeur, Ils passent environ 20 h/ semaine dans leur rôle d'aidant.

Ils sont stressés par la peur de perdre leur emploi ou devoir faire un choix cornélien d'abandonner son emploi ou pas, sujet au burn out, à la dépression et à la fatigue chronique.

a/ Taille du marché global : 11 millions de français = 1 français sur 5

- Type de dépendance : 48 % maladie chronique ou invalidante
- 46% vieillesse.
- Dans les années à venir les aidants seront de plus en plus jeunes et donc un risque social encore plus important de précarisation si l'on ne fait rien :
- 81% ont moins de 65 ans / 44% ont moins de 50 ans

Ils ont besoin d'une information en temps réel, de la réactivité, d'information administrative ciblée sur les aides possibles. Il a besoin aussi de se sentir en lien avec d'autres personnes dans sa situation sans que cela soit chronophage.

Il a besoin de moment de répit sans pour autant avoir l'envie de partir. A besoin de temps de pause pour récupérer.

Pour un aidant actif, l'accompagnement permet d'éviter d'être déstabilisé en étant confronté à des

conditions de vie difficiles et de maintenir un équilibre de vie (vies personnelle, professionnelle, familiale et d'aidant) tout en s'occupant d'un proche.

Le suivi des aidants appelle une demande accrue d'aide en communication dans le binôme aidé-aidant.

2/ Pour les jeunes aidants (de 13 à 25 ans)

Tout comme les proches aidants actifs, les jeunes aidants ne pensent pas à demander de l'aide, ne savent pas comment ou pense que c'est inutile.

Une étude Ipsos montre que sur 500 jeunes aidants interrogés, âgés de 13 à 30 ans, 40% d'entre eux ont 20 ans ou moins et leur rôle se prolonge jusqu'à l'âge de 30 ans.

Tout comme les proches aidants actifs, les jeunes aidants ne pensent pas à demander de l'aide, ne savent pas comment ou pense que c'est inutile.

Une étude Ipsos montre que sur 500 jeunes aidants interrogés, âgés de 13 à 30 ans, 40% d'entre eux ont 20 ans ou moins et leur rôle se prolonge jusqu'à l'âge de 30 ans.

Ils aident le plus souvent un des deux parents (72%) souffrant d'une maladie grave, avant tout par un soutien moral (52%) mais parfois aussi par la réalisation de tâches comme la gestion des aspects médicaux (30%) ou des tâches relatives à l'intimité (16%).

Avec un temps passé significatif :

- o 78% y consacrent au moins 1h par jour en semaine et 42% plus de 2h le week-end.

- o 33% des jeunes interrogés aident seuls. 41% déclarent ne pas avoir eu le choix et 35% qu'ils sont les seuls à accepter de le faire.

Face à ces responsabilités d'adultes, sur une période pouvant aller de 6 à 10 ans, les répercussions sont importantes sur leur vie :

Études/emploi : Une situation d'aide qui peut entraîner du retard ou des absences : 33% ont été en retard au moins 1 fois au cours des 3 derniers mois et 34% ont été absents au moins une fois sur la même période.

- o Vie sociale : 54% ont le sentiment de ne pas pouvoir profiter de leur jeunesse, 46% évitent que leurs copains viennent chez eux, et 47% se disent gênés par le regard des autres.

- o Santé : 75% des jeunes aidants actuels se sentent fatigués, 61% ont du mal à dormir et se réveillent la nuit, 60% ont mal au dos ou aux bras.

Au final, 21% des jeunes aidants actuels ressentent a minima un fardeau modéré voire sévère (selon les critères du fardeau de Zarit).

8 points clés des besoins des jeunes aidants et des proches aidants actifs :

1. Mettre en place un n° de téléphone à appeler en cas de besoin ==> le Verbatim permet d'avoir des réponses de façon instantanée grâce à ses quiz adaptés à plusieurs situations. Surtout en dehors des horaires d'appel possible.

2. Pouvoir échanger, discuter avec d'autres jeunes qui vivent la même chose ==> Rester en lien avec sa communauté devient une nécessité à laquelle répond le Verbatim

3. Pouvoir bénéficier d'un soutien financier pour faire face à la situation ==> Un jeune aidant sur deux (46%) serait favorable à ce qu'on lui propose de l'aide pour s'occuper de la personne aidée.

4. Aider à mieux comprendre la maladie / le handicap de leur proche personne ==> Le Verbatim est adapté à plusieurs type de pathologies et situation de perte d'autonomie. Les formations proposées répondent à ce besoin et permettent d'intégrer les connaissances nécessaires à une meilleure communication dans la

relation aidant/aidé.

5. Pouvoir bénéficier d'une aide professionnelle pour être soulagé de certaines tâches ==> 34% déclarent être allés vers la personne à qui ils en ont parlé car ils estimaient trop difficile de concilier les cours/le travail et l'aide. Les ateliers peuvent aider à maintenir cet équilibre en attendant de trouver une aide extérieure. L'apprentissage de certaines techniques permettent de faire face à la charge de travail, d'éviter l'épuisement en apprenant à mieux récupérer, à préserver la qualité de son sommeil et de son alimentation.

6. Bénéficier d'une forme de reconnaissance de la part la société ==> Le temps passé devrait être comptabilisé comme une activité professionnelle au même titre qu'un stage puisque les étudiants ne disposent que de peu de temps pour tout faire.

Territoires : Val de Marne

Diffusion auprès des communes du départements :

Nous prévoyons de présenter Verbatim à l'association « Elus solidaires 94 » créée par le Dr Jacques Labescat. Nous avons décidé de travailler avec d'autres communes du Val de Marne sur ce thème. Après échange de réflexions et de bonnes pratiques nous envisageons de donner à d'autres communes la possibilité de personnaliser le produit : une mutualisation des réflexions facilitant le travail de tous les élus désireux de s'impliquer pour le mieux vivre des aidants familiaux. Cela permettrait de faciliter le maintien dans leur emploi des aidants actifs et de conserver un équilibre indispensable en vie privée et vie professionnelle. Nous invitons d'autres élus à nous rejoindre pour enrichir ce travail, mais aussi en tirer profit.

Ce jeu sera disponible sur un support digital (site web et tablette) et donc facilitera aussi l'usage du digital par les personnes âgées et leurs familles aidantes grâce à un service adapté à leurs besoins et leurs attentes. De plus, l'utilisation de ce jeu favorisera le concept de bien vieillir à domicile en prévenant les risques de maltraitance par manque d'expérience, tant de la part de la personne elle-même que de ses aidants proches.

Diffusion auprès des entreprises et des hôpitaux pour les soignants :

De la même façon, qu'un maillage avec les autres communes sera bénéfique au projet, nous allons proposer aux employeurs du secteur privé d'être partenaires du projet pour le déploiement du Verbatim. Nous pouvons ainsi aider les entreprises à faire face à cette difficulté sociétale dans le cadre de la santé et qualité de vie au travail. D'un côté les aidants actifs sont plus menacés que d'autres collaborateurs par le burn out. Et de l'autre côté les employeurs sont totalement démunis pour les soutenir efficacement et ne peuvent pas les remplacer sur de courtes absences souvent imprévisibles. Dans le cadre de la Santé et Qualité de Vie au Travail ce dispositif est un bon vecteur de formation et de communication pour faire savoir aux aidants que leur condition n'est plus ignorée.

Moyens matériels et humains : En mutualisant les deux associations PSPPE ET REVIE, nous réunissons une vingtaine de professionnels et bénévoles ayant des compétences complémentaires, à savoir :

- Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris Est est un lieu de soins et de thérapies, pathologies et de la douleur chroniques spécialisé dans la relation d'aide et la prévention en souffrances psychiques, dépression, burn out, difficultés scolaires, la formation en éducation à la santé, partenaire des entreprises, des professionnels de santé, du sport et du bien-être.

PSPPE est spécialisée avec son équipe d'experts et de professionnels de santé intervient dans le médico-social axé sur :

- la prévention de la santé, trouble sommeil, Burn out, stress au travail, difficultés familiales,
- l'éducation à la santé avec une approche pédagogique dans un esprit de transmission de connaissances aux proches aidants de techniques issues des thérapies complémentaires pour faire face au stress et rester en bonne santé quand ils ont 4 vies à gérer en une = Professionnelle, Personnelle, Familiale ET d'Aidants.

Projet est dirigé par des professionnels des professionnels de l'accompagnement tous au Conseil

d'administration (actuellement 10 membres pour PSPPE)

Une équipe de professionnels identifiée prête à soutenir l'activité (psychologues, une équipe de praticiens recouvrant une trentaine de disciplines et des médecins pour respecter un cadre de santé intégrée.
L'équipe PSPPE : voir en annexe la liste des membres du bureau.

Notre équipe de spécialistes intervient en liant l'innovation et l'humain avec une offre complète en formation, en soutien psychique.

• L'association REVIE par ses actions de sensibilisation, accompagne toutes personnes en difficulté, sur le plan social, économique, environnementale, en souffrance physique ou psychique, familiale. REVIE propose des actions des campagnes de prévention dans les établissements scolaires et universitaires, d'information par les conférences, campagnes et ateliers ; afin de rompre l'isolement et oser s'exprimer en prenant conscience de « ses maux » !

Nous disposons de plus de moyens matériels : de locaux adaptés à recevoir du public, de 2 salles prêtées par les villes de Nogent-le-Perreux et Le-Perreux. Nous avons des équipes renforcées de bénévoles qui font partie des deux conseils d'administration réunis avec des professionnels experts dans la santé, la formation, la communication, et la relation d'aide. 10 membres pour PSPPE et 10 membres pour REVIE.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	20	0
Salarié	3	1
dont en CDI	0	0
dont en CDD	3	1
dont emplois aidés	3	1
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT): 1

Date ou période de réalisation : du (le) 25/01/2018 au 31/12/2022

Évaluation: OFFRE : PROJET SOLIDAIRE POUR LES JEUNES AIDANTS ET AIDANTS ACTIFS EN 2022

Verbatim sera proposé gracieusement aux utilisateurs finaux par la prescription des employeurs du secteur privé et public.

La cible finale étant stratégiquement atteignable directement par la prescription, notre plan d'actions consiste à communiquer auprès des organisations et employeurs qui sont présents naturellement auprès des publics visés : jeunes aidants, familles, proches aidants actifs en leur donnant accès gratuitement à l'utilisation du Verbatim.

1/ Cible directe :

- Employeurs de + de 50 salariés : contrats de partenariat pendant 3 ans dans le cadre de la réglementation Santé et Qualité de Vie au Travail (SQVT) (diagnostic et solutions personnalisées au profil des entreprises)
- Collectivités, établissements de santé

2/ Cible finale : Jeunes aidant 11 – 25 ans et proches aidant actifs

3/ Estimation quantitative:

- Prévission de 5 accords employeurs ==> En moyenne pour un employeur = 20% de ses salariés sont aidants ==> une centaine de personnes atteintes.

- Conventions avec au moins 2 Mutuelles

- Proposition d'une convention d'expérimentation terrain "Partenaires EXPE Prémium" à 5 partenaires acteurs du Val de Marne des secteurs du travail et de l'emploi, du sport, de la santé, des services sociaux, de l'éducation. Dans le cadre de cette expérimentation les acteurs se verront proposés des ateliers collectifs pluridisciplinaires de "Maintien de l'équilibre physique et psychologique au travail".

Ces ateliers s'inscrivent totalement dans une forme d'accompagnement socioéducatif des adolescents et des adultes. Le contenu de ces ateliers partants du besoin des participants, tout en ayant un déroulé et un processus défini sur 5 rencontres, leur format est totalement transférable et diffusable.

Prestations/services, tarification et valeur ajoutée que l'offre apporte aux adhérents :

Grâce aux adhésions des employeurs, leurs salariés pourront utiliser gracieusement la plateforme verbatim.

Nous apportons un service complet aux acteurs sociaux internes des employeurs par leur CSE (Comité social et économique) Assistantes sociales et RH, syndicat et médecine du travail.

Valeur ajoutée apportée aux employeurs :

- Une réponse aux exigences de la réglementation de Qualité de Vie au Travail (QVT), en prévenant des risques psychosociaux qui pèsent sur les proches aidants actifs. Nous aidons à prévenir l'absentéisme, voire le présentéisme ;

- C'est leur proposer toujours plus de contenus adaptables pour leurs collaborateurs ;

- Enrichissement d'informations spécifiques, notamment dans l'environnement spécifique des employeurs pour ceux touchant directement les jeunes ;

- Transformer les questions des collaborateurs en Quiz pour l'intérêt général des salariés et de leur famille,

- Ces dernières peuvent contribuer à enrichir le jeu par leurs questions qui seront prises en compte pour apporter de nouvelles réponses/solutions dans le jeu Verbatim

Les acteurs sociaux dans les entreprises deviennent partenaires en ayant :

- Leur logo et charte graphique intégrés sur notre plateforme permettant ainsi aux salariés de mieux s'approprier les outils proposés.

Viabilité économique du projet :

- La pérennité est assurée par des conventions de partenariats de 3 ans avec les structures adhérentes.

- Elles paient une cotisation annuelle de 3000 à 5000 €. Grâce à leur cotisation les employeurs proposent l'accès gratuit à la plateforme verbatim à leurs salariés directement ou par l'intermédiaire de leur CSE (Comité social et économique) et des Assistantes sociales et RH, et médecine du travail.

Le montant de cette adhésion tient compte du nombre de collaborateurs. La cotisation tient compte du nombre de collaborateurs soit :

- 69€ par collaborateurs de 1 à 50 salariés, et ensuite dégressif –

- 10€ par collaborateur par tranche de 50 utilisateurs.

Exemple pour une société de 250 salariés :

$69€ \times 50 \text{ personnes} = 3450€ + 500€ \text{ par tranche de } 50, \text{ soit } 500€ \times 4 = 2000€$

$\Rightarrow 3450 + 2000 = 5450 € \text{ par an déductible des impôts de la société.}$

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
1	Employeurs secteur privé	5 10
2	Employeurs secteur public	5

rang	indicateur	prévu
		10
3	Partenaires EXPE Premium	3 5
4	Acteurs déjà partenaires	4 5

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	3 000	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	5 000
Achats matières et fournitures	3 000	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	0	74- Subventions d'exploitation	59 383
		État :	
		Service départemental - Val-de-Marne (SDJES)	6 000
61 - Services extérieurs	13 000		
Locations	9 000		
Entretien et réparation	0		
Assurance	2 000	Conseil-s régional(aux) :	
		Île-de-France	7 883
Documentation	2 000		
62 - Autres services extérieurs	33 000	Conseil-s départemental(aux) :	
		Val-de-Marne	12 500
Rémunérations intermédiaires et honoraires	27 500		
Publicité, publication	5 000		
Déplacements, missions	0	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	500		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	83 935	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Rémunération des personnels	64 935	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	19 000	Aides privées	
		APRIL	30 000
		Cigales	3 000
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	26 500
		756 - Cotisations	26 500
		758 - Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	948	77 - Produits exceptionnels	13 000
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	0	Fond associatif avec droit de reprise France Active	15 000
Frais financiers	0	Emprunt lié au fond associatif	15 000
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	133 883	TOTAL DES PRODUITS	133 883
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 – Contributions volontaires en nature	0
860 – Secours en nature	0	870 – Bénévolat	0
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 – Prestations en nature	0
862 – Prestations	0		
864 – Personnel bénévole	0	875 – Dons en nature	0
TOTAL	0	TOTAL	0
La subvention sollicitée de 6 000 €, objet de la présente demande, représente 4.0% du total des produits du projet.			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Madame REVELLAT Evelyne
représentant(e) légal(e) de l'association POLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 - 6 000 € au titre de l'année ou exercice 2022
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 14/02/2022 à Nogent sur Marne